

RCS : BLOIS Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00493 Numéro SIREN : 317 306 116 Nom ou dénomination : SO RO DIS

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2021 sous le numéro de dépôt 163



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SORODIS

1, rue des Chardonnas
ZAC de la Grange
41204 ROMORANTIN LANTHENAY

S.A.S. au capital de 1 004 400 €
R.C.S. BLOIS 317 306 116

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Juillet 2019 au 30 Juin 2020

Comptes certifiés conformes



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et AssociésSociété civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 14/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SORODIS** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Juillet 2019 au 30 Juin 2020**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	44 925 083 €
■ Chiffre d'affaires	84 721 384 €
■ Bénéfice net comptable	1 201 200 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 06/10/2020

Fabienne POHARDY

Christian PALVADEAU

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain CedexMembre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	54 723 682	24 155 726	30 567 956	32 837 754
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	960 170	130 865	829 304	825 756
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	147 041	130 865	16 176	12 628
FONDS COMMERCIAL (1)	813 128		813 128	813 128
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 345 162	24 024 860	25 320 301	27 477 050
TERRAINS	7 454 112	2 146 235	5 307 876	5 523 538
CONSTRUCTIONS	32 288 982	13 725 383	18 563 599	20 130 191
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 380 708	6 054 472	1 326 236	1 690 642
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 197 500	2 098 769	98 731	132 678
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	23 857		23 857	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 418 349		4 418 349	4 534 947
PARTICIPATIONS	1 210 939		1 210 939	1 210 939
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 116 346		1 116 346	1 110 315
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 479 762		1 479 762	1 422 372
PRETS	295 950		295 950	288 528
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	315 350		315 350	502 791
ACTIF CIRCULANT	14 407 069	49 941	14 357 127	12 524 521
STOCKS ET EN-COURS	6 871 528		6 871 528	7 604 047
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	40 521		40 521	36 101
MARCHANDISES	6 831 007		6 831 007	7 567 946
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES	6 404		6 404	25 832
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 493 287	49 941	3 443 346	2 609 369
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	375 270	49 941	325 329	364 181
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 118 016		3 118 016	2 245 187
CREANCES DIVERSES (3)	349 503		349 503	1 108 837
DISPONIBILITES	3 250 129		3 250 129	723 969
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	436 214		436 214	452 464
TOTAL GENERAL	69 130 751	24 205 667	44 925 083	45 362 275
(1) Dont droit au bail			24 575	1 117 574
(2) Dont à moins d'un an			33 896	56 100
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 077 734	6 572 078
CAPITAL	1 004 400	1 000 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	610 517	10 461
RESERVES	5 261 616	4 504 224
RESERVE LEGALE	100 000	100 000
AUTRES RESERVES	5 161 616	4 404 224
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 201 200	1 057 392
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>8 077 734</i>	<i>6 572 078</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	281 114	256 520
PROVISIONS POUR RISQUES	267 520	256 520
PROVISIONS POUR CHARGES	13 594	
DETTES (1)	36 566 235	38 533 676
DETTES FINANCIERES (2)	26 197 272	29 539 863
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	25 285 901	28 229 697
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	911 371	1 310 165
DETTES D'EXPLOITATION	10 173 839	8 733 297
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 370 251	5 900 367
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 639 152	2 672 245
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	164 435	160 685
DETTES DIVERSES	154 611	119 084
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	59 412	28 952
AUTRES DETTES DIVERSES	95 199	90 131
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	40 510	141 431
TOTAL GENERAL	44 925 083	45 362 275
(1) Dont à plus d'un an	23 238 428	23 941 363
Dont à moins d'un an	13 327 806	14 592 313
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	169 983	652 909



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	86 062 003	85 579 017
VENTES DE MARCHANDISES	83 520 819	82 964 374
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 200 564	1 222 484
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>84 721 384</i>	<i>84 186 858</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	15 877	28 846
REPRISES SUR PROVISIONS	128 470	31 811
TRANSFERTS DE CHARGES	386 300	348 710
AUTRES PRODUITS	809 969	982 791
CHARGES D'EXPLOITATION	83 269 376	83 140 001
ACHATS DE MARCHANDISES	63 764 911	64 560 456
VARIATION DES STOCKS	736 938	530 042
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	148 963	151 212
VARIATION DES STOCKS	(4 420)	(1 547)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 479 323	6 042 674
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 593 407	1 638 419
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 141 625	5 882 494
CHARGES SOCIALES	1 714 407	1 661 569
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 524 624	2 503 989
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	12 015	21 140
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	105 000	94 000
AUTRES CHARGES	52 577	55 549
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 792 627	2 439 015
PRODUITS FINANCIERS	29 079	39 338
PARTICIPATIONS	5 543	5 396
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	19 797	12 901
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	3 738	21 040
CHARGES FINANCIERES	523 631	635 684
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	523 631	635 684
RESULTAT FINANCIER	(494 551)	(596 346)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 298 075	1 842 669



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	201 714 200 858 856	144 969 520 144 449
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(201 714)	(144 969)
PARTICIPATION DES SALARIES	356 259	233 170
IMPOTS SUR LES BENEFICES	538 901	407 138
<i>Total des produits</i>	<i>86 091 082</i>	<i>85 618 356</i>
<i>Total des charges</i>	<i>84 889 882</i>	<i>84 560 964</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 201 200	1 057 392
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	32 595 5 543 2 505	83 133 5 396 4 884

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...).

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les comptes établis.

En date du 31 mars 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé :

- de la fusion par voie d'absorption de la société SO.LOGN'FINANCES par la société SORODIS.
- de procéder à une augmentation de capital de 1 000 000 €
- de procéder à une réduction de capital de 995 600 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Des fonds commerciaux sont inscrits pour leur valeur d'acquisition ; ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 12 ans
- Constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec l'amortissement économique des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vé nale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 511 actions de 400 euros.

Fonds commercial

* Droit d'utilisation station service	Acquisition le 27/01/1984	2 287
* Point chaud (croissanterie/pâtisserie)	Acquisition le 24/06/1994	50 537
* Fonds MAYA (Négoce détail vêtements)	Acquisition le 02/07/1994	55 990
* Fonds SOTIMAX (Disques et boutique)	Acquisition le 03/02/1998	147 876
* Fonds RIOUS (Poissonnerie)	Acquisition le 31/08/1998	544 243
* Licence MATLYNE (Débit de boisson)	Acquisition le 29/06/1996	12 195
		813 128

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	953 120	7 050		960 170
Immobilisations corporelles	49 016 860	365 231	36 929	49 345 163
Immobilisations financières - titres	2 633 311	57 390		2 690 702
Immobilisations financières - créances	1 901 636	15 734	189 722	1 727 648
	54 504 927	445 406	226 651	54 723 682

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	127 364	3 502		130 865
Immobilisations corporelles	21 539 809	2 521 980	36 929	24 024 861
	21 667 173	2 525 482 (*)	36 929	24 155 726
(*) Dont dotation :				
. linéaire		2 331 316		
. dégressive		193 309		
. exceptionnelle		857		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	256 520	118 790	94 195	281 114
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	72 396	12 016	34 471	49 941
	328 916	130 806 (*)	128 666 (*)	331 055
(*) Dont :				
. exploitation		117 016	128 471	
. financier				
. exceptionnel		11 556	195	
. apport suite à fusion		2 233		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	94 195
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- deux litiges salariaux pour un montant de 34 k€,
- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 143 k€,
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 90 k€,
- une provision pour impôts pour risque de restitution sur les déficits de ses filiales pour 14 k€.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	139 000
Dotation aux amortissements théoriques	27 800
Cumul des amortissements théoriques	49 355
Valeur nettes	89 645

Redevances

Afférentes à l'exercice	28 022
Cumulées	49 894
Restant à payer: . à mois d'un an	28 022
. de un à cinq ans	63 583
. à plus de cinq ans	0
. total	91 605

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	1 309
---	-------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 727 648	24 575	1 703 072
Acomptes versés sur commandes	6 405	6 405	
Créances d'exploitation	3 493 288	3 493 288	
Créances diverses	349 504	259 260	90 243
Charges constatées d'avance	436 214	436 214	
	6 013 058	4 219 743	1 793 316

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	179 415	179 415		
Emprunts bancaires (1)	25 106 486	2 794 535	13 759 822	8 552 130
Emprunts & dettes financières divers (2)	911 371	186 323	725 048	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	10 173 840	9 999 230		174 610
Dettes diverses	154 612	154 612		
Produits constatés d'avance	40 511	13 692	26 819	
	36 566 235	13 327 806	14 511 689	8 726 740
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				146 996
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				550 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				2 972 191
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				152 225

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	30/06/2020	30/06/2019
- Hypermarché	60 291 413	59 826 433
- Drive	6 187 931	4 209 579
- Station-service / Fuel	18 242 041	20 150 846
	84 721 385	84 186 858

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	13
- Agents de maîtrise	22
- Employés	197
	<hr/>
	241

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention d'équilibre accordée	15 000	
Abandon de créances à caractère commercial	182 504	
Rappel suite contrôle URSSAF	3 354	
Dotation aux amortissements sur mises au rebut	856	
	<hr/>	
	201 714	

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	174 610
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	181 649
	<hr/>
	356 259

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de réductions d'impôts.

Intégration fiscale

Suite à la fusion-absorption, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2019, de la société SO.LOGN'FINANCES par la société SORODIS sur l'exercice, le groupe fiscal est à compter de cet exercice composé de la société avec ses filiales L'ALBARON et SOLOGNE VOYAGES.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	663 863
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-154 035
- Dotation provision pour impôt – restitution économie d'I.S. filiales	11 361
- Charge d'intégration fiscale sur filiales – entre taux 31% et 28%	1 714
- Charge d'intégration fiscale – filiales redevenues bénéficiaires	15 998
	538 901

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	54 816
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	62 157

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, privilège de prêteurs de deniers) à hauteur de 24 801 404 €, et par des sûretés personnelles à hauteur de 8 079 542 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	2 363 970	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	10 631 357	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 390 000	1 390 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 27.50 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 399 000 €

Entreprises liées	LIEES L'ALBARON	LIEES SOLOGNE VOYAGES	LIEES SCI DU CHARBONNEL
Participations	9 989	1 000	1 199 950
Créances rattachées à des participations	1 049 447	56 335	10 566
Prêts		-	-
Emprunts et dettes financières divers	90 326	556 846	-
Produits de participation		-	-
Autres produits financiers	5 211	280	53
Charges financières		2 505	-
Subvention d'équilibre accordée		15 000	

	S.A.S. L'ALBARON ROMORANTIN R.C.S BLOIS 917 655 541	E.U.R.L. SOLOGNE VOYAGES ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 505 094 375	S.C.I. DU CHARBONNEL ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 529 258 576
Filiales & participations à plus de 50 %			
Capital	10 000	1 000	1 200 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	- 4 671	24 631	42 889
Quote-part du capital détenu	99.89%	100.00%	99.99%
Valeur brute des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Valeur nette des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Prêts et avances consentis	1 049 447	56 335	10 566
Cautions & avals donnés	2 288 973	228 400	
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	6 792 283	523 839	20 458
Résultat du dernier exercice clos	66 721	696	13 252
Dividendes encaissés	-	-	-
Date de clôture du dernier exercice	30/06/2020	30/06/2020	30/06/2020

Comptes consolidés

Le groupe constitué par SORODIS, SOLOGNE VOYAGES et L'ALBARON dépasse les seuils d'établissement des comptes consolidés.

Cependant, il a été décidé de se placer sous le régime des exemptions prévues au titre des ensembles consolidables d'importance négligeable pour les raisons suivantes :

- les sociétés SOLOGNE VOYAGES et L'ALBARON exploitent des rayons détachés de l'hypermarché,
- les comptes consolidés n'apportent pas d'informations significatives au regard des capitaux propres, du résultat et de l'endettement.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SO RO DIS
Société par actions simplifiée au capital de 1 004 400 euros
Siège social : 1 Rue des Chardonnnes
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
317 306 116 RCS BLOIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 DECEMBRE 2020
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 1 201 200,58 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 201 200,58 euros

Pour dotation complète,
A la réserve légale 440,00 euros
Qui s'élève ainsi à 100 440 euros.

Solde 1 200 760,58 euros

A titre de dividendes 400 002,30 euros
Soit 159,30 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres Réserves » 800 758,28 euros
Qui s'élève ainsi à 5 962 375,25 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 398 568,60 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 433,70 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/06/2017	200 000 €	2 500	160 €	199 840 €
30/06/2018	300 000 €	2 500	240 €	299 760 €
30/06/2019	300 000 €	2 500	240 €	299 760 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 décembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. MAILLET Francis





sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Grette

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SORODIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 004 400 €

1, Rue des Chardonnnes

BP 40245

41204 ROMORANTIN LANTHENAY CEDEX

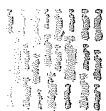
RCS BLOIS 317 306 116

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SORODIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 004 400 €

1, Rue des Chardonnnes

BP 40245

41204 ROMORANTIN LANTHENAY CEDEX

RCS BLOIS 317 306 116

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SORODIS SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe « Stocks » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, la valorisation des stocks ainsi qu'à la méthode de dépréciation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes également assurés de leur correcte application, notamment :

- par l'assistance à l'inventaire physique,
- par la revue analytique des stocks,
- par le contrôle des quantités et de l'évaluation des stocks par sondage,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre

à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, le 14 décembre 2020
Pour le cabinet SOGEC AUDIT

Bertrand LEGO
Commissaire aux comptes

 **SOGECAUDIT**
Commissariat aux Comptes
SARL au Capital de 10 000€
167 Quai Le Trou Rollin - 72000 LE MANS
Tél. 02 43 40 75 00 - Fax 02 43 40 76 29
RC Le Mans 428 422 415 - SIRET 438 422 495 00020



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	54 723 682	24 155 726	30 567 956	32 837 754
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	960 170	130 865	829 304	825 756
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	147 041	130 865	16 176	12 628
FONDS COMMERCIAL (1)	813 128		813 128	813 128
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	49 345 162	24 024 860	25 320 301	27 477 050
TERRAINS	7 454 112	2 146 235	5 307 876	5 523 538
CONSTRUCTIONS	32 288 982	13 725 383	18 563 599	20 130 191
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 380 708	6 054 472	1 326 236	1 690 642
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 197 500	2 098 769	98 731	132 678
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	23 857		23 857	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 418 349		4 418 349	4 534 947
PARTICIPATIONS	1 210 939		1 210 939	1 210 939
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 116 346		1 116 346	1 110 315
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 479 762		1 479 762	1 422 372
PRETS	295 950		295 950	288 528
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	315 350		315 350	502 791
ACTIF CIRCULANT	14 407 069	49 941	14 357 127	12 524 521
STOCKS ET EN-COURS	6 871 528		6 871 528	7 604 047
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	40 521		40 521	36 101
MARCHANDISES	6 831 007		6 831 007	7 567 946
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	6 404		6 404	25 832
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	3 493 287	49 941	3 443 346	2 609 369
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	375 270	49 941	325 329	364 181
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 118 016		3 118 016	2 245 187
CREANCES DIVERSES (3)	349 503		349 503	1 108 837
DISPONIBILITES	3 250 129		3 250 129	723 969
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	436 214		436 214	452 464
TOTAL GENERAL	69 130 751	24 205 667	44 925 083	45 362 275
(1) Dont droit au bail			24 575	1 117 574
(2) Dont à moins d'un an			33 896	56 100
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 077 734	6 572 078
CAPITAL	1 004 400	1 000 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	610 517	10 461
RESERVES	5 261 616	4 504 224
RESERVE LEGALE	100 000	100 000
AUTRES RESERVES	5 161 616	4 404 224
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 201 200	1 057 392
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	8 077 734	6 572 078
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	281 114	256 520
PROVISIONS POUR RISQUES	267 520	256 520
PROVISIONS POUR CHARGES	13 594	
DETTES (1)	36 566 235	38 533 676
DETTES FINANCIERES (2)	26 197 272	29 539 863
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	25 285 901	28 229 697
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	911 371	1 310 165
DETTES D'EXPLOITATION	10 173 839	8 733 297
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 370 251	5 900 367
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 639 152	2 672 245
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	164 435	160 685
DETTES DIVERSES	154 611	119 084
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	59 412	28 952
AUTRES DETTES DIVERSES	95 199	90 131
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	40 510	141 431
TOTAL GENERAL	44 925 083	45 362 275
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	23 238 428 13 327 806	23 941 363 14 592 313
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	169 983	652 909



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	86 062 003	85 579 017
VENTES DE MARCHANDISES	83 520 819	82 964 374
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 200 564	1 222 484
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	84 721 384	84 186 858
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	15 877	28 846
REPRISES SUR PROVISIONS	128 470	31 811
TRANSFERTS DE CHARGES	386 300	348 710
AUTRES PRODUITS	809 969	982 791
CHARGES D'EXPLOITATION	83 269 376	83 140 001
ACHATS DE MARCHANDISES	63 764 911	64 560 456
VARIATION DES STOCKS	736 938	530 042
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	148 963	151 212
VARIATION DES STOCKS	(4 420)	(1 547)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	6 479 323	6 042 674
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 593 407	1 638 419
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 141 625	5 882 494
CHARGES SOCIALES	1 714 407	1 661 569
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 524 624	2 503 989
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	12 015	21 140
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	105 000	94 000
AUTRES CHARGES	52 577	55 549
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 792 627	2 439 015
PRODUITS FINANCIERS	29 079	39 338
PARTICIPATIONS	5 543	5 396
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	19 797	12 901
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	3 738	21 040
CHARGES FINANCIERES	523 631	635 684
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	523 631	635 684
RESULTAT FINANCIER	(494 551)	(596 346)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 298 075	1 842 669



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/19 Durée 12 mois
CHARGES EXCEPTIONNELLES	201 714	144 969
SUR OPERATIONS DE GESTION	200 858	520
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	856	144 449
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(201 714)	(144 969)
PARTICIPATION DES SALAIRES	356 259	233 170
IMPOTS SUR LES BENEFICES	538 901	407 138
Total des produits	86 091 082	85 618 356
Total des charges	84 889 882	84 560 964
BENEFICE NET COMPTABLE	1 201 200	1 057 392
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	32 595	83 133
Produits financiers concernant les entreprises liées	5 543	5 396
Charges financières concernant les entreprises liées	2 505	4 884

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...).

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les comptes établis.

En date du 31 mars 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé :

- de la fusion par voie d'absorption de la société SO.LOGN'FINANCES par la société SORODIS.
- de procéder à une augmentation de capital de 1 000 000 €
- de procéder à une réduction de capital de 995 600 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Des fonds commerciaux sont inscrits pour leur valeur d'acquisition ; ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 12 ans
- Constructions :	10 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 20 ans	- Mobilier de bureau :	6 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec l'amortissement économique des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 511 actions de 400 euros.

Fonds commercial

* Droit d'utilisation station service	Acquisition le 27/01/1984	2 287
* Point chaud (croissanterie/pâtisserie)	Acquisition le 24/06/1994	50 537
* Fonds MAYA (Négoce détail vêtements)	Acquisition le 02/07/1994	55 990
* Fonds SOTIMAX (Disques et boutique)	Acquisition le 03/02/1998	147 876
* Fonds RIOUS (Poissonnerie)	Acquisition le 31/08/1998	544 243
* Licence MATLYNE (Débit de boisson)	Acquisition le 29/06/1996	12 195
		813 128

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	953 120	7 050		960 170
Immobilisations corporelles	49 016 860	365 231	36 929	49 345 163
Immobilisations financières - titres	2 633 311	57 390		2 690 702
Immobilisations financières - créances	1 901 636	15 734	189 722	1 727 648
	54 504 927	445 406	226 651	54 723 682

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	127 364	3 502		130 865
Immobilisations corporelles	21 539 809	2 521 980	36 929	24 024 861
	21 667 173	2 525 482 (*)	36 929	24 155 726
(*) Dont dotation :				
. linéaire		2 331 316		
. dégressive		193 309		
. exceptionnelle		857		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	256 520	118 790	94 195	281 114
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	72 396	12 016	34 471	49 941
	328 916	130 806 (*)	128 666 (*)	331 055
(*) Dont :				
. exploitation		117 016	128 471	
. financier				
. exceptionnel		11 556	195	
. apport suite à fusion		2 233		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 94 195
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- deux litiges salariaux pour un montant de 34 k€,
- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 143 k€,
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 90 k€,
- une provision pour impôts pour risque de restitution sur les déficits de ses filiales pour 14 k€.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	139 000
Dotation aux amortissements théoriques	27 800
Cumul des amortissements théoriques	49 355
Valeur nettes	89 645

Redevances

Afférentes à l'exercice	28 022
Cumulées	49 894
Restant à payer: . à mois d'un an	28 022
. de un à cinq ans	63 583
. à plus de cinq ans	0
. total	91 605

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	1 309
---	-------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 727 648	24 575	1 703 072
Acomptes versés sur commandes	6 405	6 405	
Créances d'exploitation	3 493 288	3 493 288	
Créances diverses	349 504	259 260	90 243
Charges constatées d'avance	436 214	436 214	
	6 013 058	4 219 743	1 793 316

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	179 415	179 415		
Emprunts bancaires (1)	25 106 486	2 794 535	13 759 822	8 552 130
Emprunts & dettes financières divers (2)	911 371	186 323	725 048	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	10 173 840	9 999 230		174 610
Dettes diverses	154 612	154 612		
Produits constatés d'avance	40 511	13 692	26 819	
	36 566 235	13 327 806	14 511 689	8 726 740
<hr/>				
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				146 996
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				550 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				2 972 191
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				152 225

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	30/06/2020	30/06/2019
- Hypermarché	60 291 413	59 826 433
- Drive	6 187 931	4 209 579
- Station-service / Fuel	18 242 041	20 150 846
	84 721 385	84 186 858

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	13
- Agents de maîtrise	22
- Employés	197
	<hr/>
	241

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subvention d'équilibre accordée	15 000	
Abandon de créances à caractère commercial	182 504	
Rappel suite contrôle URSSAF	3 354	
Dotation aux amortissements sur mises au rebut	856	
	<hr/>	
	201 714	

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	174 610
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	181 649
	<hr/>
	356 259

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de réductions d'impôts.

Intégration fiscale

Suite à la fusion-absorption, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2019, de la société SO.LOGN'FINANCES par la société SORODIS sur l'exercice, le groupe fiscal est à compter de cet exercice composé de la société avec ses filiales L'ALBARON et SOLOGNE VOYAGES.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire ; elle comptabilise un produit puis une charge.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	663 863
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-154 035
- Dotation provision pour impôt – restitution économie d'I.S. filiales	11 361
- Charge d'intégration fiscale sur filiales – entre taux 31% et 28%	1 714
- Charge d'intégration fiscale – filiales redevenues bénéficiaires	15 998
	<u>538 901</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	54 816
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	62 157

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, privilège de prêteurs de deniers) à hauteur de 24 801 404 €, et par des sûretés personnelles à hauteur de 8 079 542 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	2 363 970	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	10 631 357	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 390 000	1 390 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 27.50 %) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 399 000 €

Entreprises liées	LIEES L'ALBARON	LIEES SOLOGNE VOYAGES	LIEES SCI DU CHARBONNEL
Participations	9 989	1 000	1 199 950
Créances rattachées à des participations	1 049 447	56 335	10 566
Prêts		-	-
Emprunts et dettes financières divers	90 326	556 846	-
Produits de participation		-	-
Autres produits financiers	5 211	280	53
Charges financières		2 505	-
Subvention d'équilibre accordée		15 000	

Filiales & participations à plus de 50 %	S.A.S. L'ALBARON ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 917 655 541	E.U.R.L. SOLOGNE VOYAGES ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 505 094 375	S.C.I. DU CHARBONNEL ROMORANTIN R.C.S. BLOIS 529 258 576
Capital	10 000	1 000	1 200 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	- 4 671	24 631	42 889
Quote-part du capital détenu	99.89%	100.00%	99.99%
Valeur brute des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Valeur nette des titres détenus	9 989	1 000	1 199 950
Prêts et avances consentis	1 049 447	56 335	10 566
Cautions & avals donnés	2 288 973	228 400	
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	6 792 283	523 839	20 458
Résultat du dernier exercice clos	66 721	696	13 252
Dividendes encaissés	-	-	-
Date de clôture du dernier exercice	30/06/2020	30/06/2020	30/06/2020

Comptes consolidés

Le groupe constitué par SORODIS, SOLOGNE VOYAGES et L'ALBARON dépasse les seuils d'établissement des comptes consolidés.

Cependant, il a été décidé de se placer sous le régime des exemptions prévues au titre des ensembles consolidables d'importance négligeable pour les raisons suivantes :

- les sociétés SOLOGNE VOYAGES et L'ALBARON exploitent des rayons détachés de l'hypermarché,
- les comptes consolidés n'apportent pas d'informations significatives au regard des capitaux propres, du résultat et de l'endettement.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.